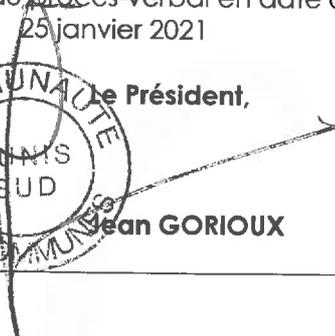


**PROCES-VERBAL SOMMAIRE**

Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf janvier à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Saint Georges du Bois en séance ordinaire, sous la présidence de Jean GORIOUX.
En exercice	Présents	Votants	
50	37 puis 38	42 puis 43	
<b>Présents / Membres titulaires :</b>			
<p>MM. Jean GORIOUX – Catherine DESPREZ – Christian BRUNIER – Raymond DESILLE – Micheline BERNARD – Walter GARCIA – Gilles GAY – Pascal TARDY – Christophe RAULT – Didier BARREAU – Pascale GRIS (a reçu pouvoir de Mmes PLAIRE et DESPREZ jusqu'à son arrivée à 19h 30) – Anne-Sophie DESCAMPS – Barbara GAUTIER-SERUS – Joël LALOYAUX – Marie-France MORANT – François PELLETIER – Olivier DENECHAUD – Baptiste PAIN – Florence VILLAIN – Eric BERNARDIN – Philippe PISSOT ( a reçu pouvoir de Madame Angélique PEINTRE) – Alisson CURTY – Éric GUINOISEAU – Isabelle DECOURT – Philippe BARITEAU – Jean-Michel SOUSSIN – Emmanuel NICOLAS – Christelle GRASSO – Matthieu CADOT – Pascale BERTEAU – Bruno CALMONT – Philippe BODET – Martine LLEU – Marylise BOCHE – Jean-Yves ROUSSEAU (a reçu pouvoir de Monsieur Jean-Pierre SECQ) – Laurent ROUFFET (a reçu pouvoir de Mme Frédérique RAGOT) – Thierry PILLAUD</p> <p>Mme Catherine DESPREZ n'a pas pris part au vote des 13 premières questions (arrivée 19h 30). M. Eric GUINOISEAU n'a pas pris part au vote des 7 premières questions (arrivée 19h 00)</p>			
<b>Présent / Membre suppléant :</b>			
M. Yannick BODAN - Mme Françoise DURRIEU			
<b>Absents non représentés :</b>			MM Steve GABET (excusé) – David CHAMARD (excusé) – Stéphane AUGÉ – Younes BIAR – Didier TOUVRON – Thierry BLASZEZYK Mme Danielle BALLANGER (excusée)
<b>Étaient invités et présents :</b>			
<b>Egalement présents à la réunion :</b>			Mesdames. Christelle LAFAYE-PELLEFIGUE – Cécile PHILIPPOT – Gaëlle ZIMMER – Lydia JADOT – Isabelle DESCHAMPS Messieurs Cédric BOIZEAU – Marc BOUSSION
<b>Secrétaire de séance :</b>			<p>Affichage du procès-verbal en date du : 25 janvier 2021</p> <p>Le Président,  Jean GORIOUX</p>
Monsieur Jean-Michel SOUSSIN			
<b>Convocation envoyée le :</b> 13 janvier 2021			
<b>Affichage de la convocation (art. L 2121-10 du CGCT) le :</b> 13 janvier 2021			

Ordre du jour :

## **1. ADMINISTRATION GENERALE**

**1.1** Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 17 novembre 2020

## **2. TOURISME**

**2.1** Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin - Approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2021 – 2023

## **3. ENVIRONNEMENT**

**3.1** Modification de la convention du service unifié portant l'Espace Info Energie dans le cadre de sa transformation en Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique

**3.2** Projet Alimentaire Territorial - Convention de partenariat avec la CDA de La Rochelle, la CdC Aunis Atlantique et la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime dans le cadre de l'appel à projet DRAAF 2020

**3.3** SYndicat mixte des Rivières et MArais d'Aunis (SYRIMA) – Désignation d'un représentant en remplacement de Monsieur Joël DULPHY

## **4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**4.1** Commission développement économique – Remplacement d'un membre

**4.2** Extension du parc d'activités économiques du Fief Girard Est – Aigrefeuille d'Aunis - Acquisition de la parcelle cadastrée section AO n°52

**4.3** Extension du parc d'activités économiques du Fief Girard Est – Aigrefeuille d'Aunis - Acquisition de parcelle cadastrée section AO n°54

**4.4** Parc d'Activités Economiques du Fief Girard (tranche 2) – Le Thou – Vente d'un terrain (lot 15)

**4.5** Convention opérationnelle de stratégie foncière pour la requalification d'un site industriel à Surgères avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine – Avenant n°1 – Autorisation de signature

## **5. ENFANCE JEUNESSE FAMILLE**

**5.1** Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 - Autorisation du Président à signer un avenant n°1

## **6. FINANCES**

**6.1** Attributions de compensation – Montants prévisionnels 2021

**6.2** Autorisation de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif du Budget Principal

**6.3** Débat d'Orientations Budgétaires 2021

## **7. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION**

## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1 Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 17 novembre 2020

(Délibération n°2021-01-01)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Approuve le procès-verbal de la réunion du mardi 17 novembre 2020 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'Assemblée

## 2. TOURISME

### 2.1 Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin - Approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2021 – 2023

(Délibération n°2021-01-02)

Sur proposition de **Madame Barbara GAUTIER-SERUS**, conseillère déléguée, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Approuve le projet ci-annexé de convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 de l'OTAMP (dont une copie a été adressée à tous les membres du Conseil Communautaire à l'appui de la convocation à la présente réunion),
- Autorise Monsieur le Président à signer, avec le Président de la Communauté de Communes Aunis Atlantique et la Présidente de l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin ladite convention,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

## 3. ENVIRONNEMENT

### 3.1 Modification de la convention du service unifié portant l'Espace Info Energie dans le cadre de sa transformation en Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique

(Délibération n°2021-01-03)

Sur proposition de **Madame Anne-Sophie DESCAMPS**, conseillère déléguée, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Autorise Monsieur le Président à signer la nouvelle convention du service unifié pour la gestion de la PTRE Aunis-Vals de Saintonge telle qu'elle figure en annexe,
- Désigne Madame Anne-Sophie DESCAMPS comme élue référente d'Aunis Sud au comité de pilotage du service unifié,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**3.2 Projet Alimentaire Territorial - Convention de partenariat avec la CDA de La Rochelle, la CdC Aunis Atlantique et la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime dans le cadre de l'appel à projet DRAAF 2020**  
(Délibération n°2021-01-04)

**Sur proposition du Président**, le Conseil Communautaire, conformément aux articles L2121-21 par renvoi du L5211-1 du CGCT, **décide à l'unanimité** de ne pas procéder à un vote à bulletins secrets.

Sur proposition de **Madame Anne-Sophie DESCAMPS, conseillère déléguée**, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat et de financement avec la CDA de La Rochelle, la CdC Aunis Atlantique et la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime dans le cadre de l'appel à projet 2020 « Projet alimentaire territorial » de la DRAAF, telle qu'annexée à la présente délibération,
- Désigne comme délégués titulaires d'Aunis Sud au COPIL AAP DRAAF :
  - **Monsieur Jean GORIOUX**
  - **Madame Anne-Sophie DESCAMPS**
  - **Monsieur Walter GARCIA**
- Désigne comme délégué suppléant d'Aunis Sud au COPIL AAP DRAAF :
  - **Monsieur Raymond DESILLE**
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**3.3 SYndicat mixte des Rivières et MARais d'Aunis (SYRIMA) – Désignation d'un représentant en remplacement de Monsieur Joël DULPHY**  
(Délibération n°2021-01-05)

**Sur proposition du Président**, le Conseil Communautaire, conformément aux articles L2121-21 par renvoi du L5211-1 du CGCT, **décide à l'unanimité** de ne pas procéder à un vote à bulletins secrets.

Sur proposition de **Madame Micheline BERNARD**, Vice-Présidente, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Élit comme délégué titulaire pour siéger au sein du comité syndical du SYRIMA :
  - **Monsieur Philippe LACAN**
- Élit le délégué suppléant suivant, pour siéger au sein du comité syndical du SYRIMA en cas d'absence d'un titulaire :
  - **Monsieur David PACAUD**
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

## 4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### 4.1 Commission développement économique – Remplacement d'un membre

(Délibération n°2021-01-06)

Sur proposition de **Monsieur Walter GARCIA**, Vice-Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Elit **Monsieur Baptiste PAIN**, membre de la Commission Extracommunautaire « Développement économique »,
- Approuve la nouvelle composition de la Commission Extracommunautaire « Développement économique » comme suit :
  - Monsieur Walter GARCIA, Vice-Président
  - Monsieur Joël LALOY AUX
  - Monsieur Emmanuel JOBIN
  - Madame Florence VILLAIN
  - Monsieur Eric GUINOISEAU
  - Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC
  - Monsieur Jean-Michel SOUSSIN
  - Madame Christelle GRASSO
  - Madame Catherine STENGER
  - Monsieur Matthieu CADOT
  - Monsieur Jean-Michel JOURDAIN
  - Monsieur Sébastien PLAGNE
  - Monsieur Cédric ROUSSEAU X
  - Monsieur Didier BARREAU
  - Monsieur Kévin BAYNAUD
  - Monsieur Jean-Pierre SECQ
  - Monsieur Nicolas JOYET
  - Monsieur Eric FENIOU
  - Monsieur Baptiste PAIN
- Autorise le Président à assurer le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération.

### 4.2 Extension du parc d'activités économiques du Fief Girard Est – Aigrefeuille d'Aunis - Acquisition de la parcelle cadastrée section AO n°52

(Délibération n°2021-01-07)

Sur proposition de **Monsieur Walter GARCIA**, Vice-Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AO n° 52 sise au lieu-dit La Loge, à Aigrefeuille d'Aunis, d'une contenance de 66a 48ca au prix de 18 000,00 €,
- Autorise Monsieur le Président à signer l'acte notarié correspondant,
- Dit que les dépenses de fonctionnement peuvent être engagées, liquidées et mandatées, avant le vote du budget, dans la limite des crédits budgétaires disponibles de l'exercice précédent, et que les crédits de la section de fonctionnement du budget 2020 sont supérieurs à la présente acquisition foncière,

- Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président en charge du développement économique à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**4.3 Extension du parc d'activités économiques du Fief Girard Est – Aigrefeuille d'Aunis - Acquisition de parcelle cadastrée section AO n°54**  
(Délibération n°2021-01-08)

Sur proposition de **Monsieur Walter GARCIA**, Vice-Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AO n° 54 sise au lieu-dit La Loge, à Aigrefeuille d'Aunis, d'une contenance de 65a 44ca au prix de 18 000,00 €,
- Autorise Monsieur le Président à signer l'acte notarié correspondant,
- Dit que les dépenses de fonctionnement peuvent être engagées, liquidées et mandatées, avant le vote du budget, dans la limite des crédits budgétaires disponibles de l'exercice précédent, et que les crédits de la section de fonctionnement du budget 2020 sont supérieurs à la présente acquisition foncière,
- Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président en charge du développement économique à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**4.4 Parc d'Activités Economiques du Fief Girard (tranche 2) – Le Thou – Vente d'un terrain (lot 15)**  
(Délibération n°2021-01-09)

Sur proposition de **Monsieur Walter GARCIA**, Vice-Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Autorise Monsieur le Président à signer un avant contrat de vente et/ou un contrat de vente avec l'entreprise MCréation représentée par Monsieur Sébastien MUREAU, ou avec toute société de crédit-bail de son choix, ou avec toute autre personne morale représentée par Monsieur Sébastien MUREAU, pour un terrain cadastré section X n° 342, d'une superficie de 1 902 m<sup>2</sup> (lot 15), sis sur le Parc d'activités économiques du Fief Girard (Tranche 2) au Thou, au prix de 21,00 € H.T. le m<sup>2</sup>, soit 39 942,00 € H.T. et 47 930,40 € T.T.C.,
- Dit que le prix ainsi fixé est taxé sur la valeur ajoutée (T.V.A.) incluse au taux actuellement en vigueur. En cas de modification de ce taux, le prix sera majoré ou minoré en fonction de sa variation,
- Dit que si un avant contrat de vente est nécessaire il sera signé devant notaire, et qu'il déterminera notamment la date butoir pour la signature du contrat de vente du terrain après la levée des clauses suspensives,
- Dit que le contrat de vente sera signé devant notaire,
- Joint à la présente délibération l'estimation du service local des Domaines et le plan de bornage,
- Dit que l'ensemble des frais sera à la charge de l'acquéreur,

- Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président en charge du Développement Economique à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

4.5 Convention opérationnelle de stratégie foncière pour la requalification d'un site industriel à Surgères avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine – Avenant n°1 – Autorisation de signature  
(Délibération n°2021-01-10)

Sur proposition de **Monsieur Walter GARCIA**, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Autorise Monsieur le Président à signer avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine un avenant n°1 à la Convention opérationnelle de stratégie foncière pour la requalification d'un site industriel à Surgères,
- Dit que cet avenant n°1 portera sur la prolongation de la Convention dont l'échéance est désormais fixée au 15 mai 2026,
- Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président en charge du Développement Economique à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

## 5. ENFANCE JEUNESSE FAMILLE

5.1 Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 - Autorisation du Président à signer un avenant n°1  
(Délibération n°2021-01-11)

Sur proposition de **Madame Pascale GRIS, conseillère déléguée**, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au Contrat Enfance Jeunesse Famille 2018/2021 établi en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

## 6. FINANCES

6.1 Attributions de compensation – Montants prévisionnels 2021  
(Délibération n°2021-01-12)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- donne acte au rapporteur des explications,
- Communique les montants d'Attribution de compensation prévisionnels 2021 ainsi que suit :

	AC prévisionnelle 2021
Aigrefeuille d'Aunis	376 921,20 €
Anais	-3 983,46 €
Ardillières	30 751,28 €
Ballon	22 067,50 €
Bouhet	-1 430,21 €
Breuil La Réorte	4 755,51 €
Chambon	-8 779,09 €
Ciré d'Aunis	65 980,47 €
La Devisé	52 255,14 €
Forges	-6 072,75 €
Genouillé	-42 289,56 €
Landrais	-7 370,28 €
Marsais	43 376,31 €
Puyravault	17 814,64 €
Saint Crépin	55 012,50 €
Saint Georges du Bois	109 061,36 €
Saint Mard	60 359,36 €
Saint Pierre d'Amilly	19 087,40 €
Saint-Pierre-La-Noue	120 553,99 €
Saint Saturnin du Bois	24 905,53 €
Surgères	625 620,70 €
Le Thou	-3 019,22 €
Virson	-6 107,47 €
Vouhé	26 997,26 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 576 468,11 €</b>

- Rappelle que ces montants d'Attribution de compensation sont des montants prévisionnels qui pourront évoluer en fonction, soit de nouveaux calculs de transferts de charges faisant suite à des transferts de compétences, soit d'une révision effectuée dans le respect des procédures en vigueur
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**6.2 Autorisation de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif du Budget Principal**  
(Délibération n°2021-01-13)

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX**, Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- Donne acte au rapporteur des explications,
- Accepte les autorisations d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissements suivantes :

Chapitre / Opération		Fonction	Article		Montant
Op. 106	Equipement des services	020	21838	Autre matériel informatique	2 000,00 €
		020	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	500,00 €
Op. 204	Terrain de tir à l'arc de Forges	325	2128	Autres agencements et aménagements	60 000,00 €
Op. 210	Complexe sportif de Surgères	321	2188	Autres immobilisations corporelles	805,00 €
Op. 26	Gestion des parcs d'activités	632	2152	Installations de voirie	6 500,00 €
<b>TOTAL</b>					<b>69 805,00 €</b>

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

### **6.3 Débat d'Orientations Budgétaires 2021**

**Monsieur Jean GORIOUX, Président**, a présenté le Rapport d'Orientation Budgétaire tel que préalablement transmis aux membres du Conseil Communautaire avec leurs convocations à la présente réunion.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Communautaire à l'unanimité** :

- prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2021, après avoir eu connaissance du ROB,
- autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

## **7. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION**

**Monsieur Jean GORIOUX, Président**, a informé l'Assemblée des décisions prises en application des délégations données par le Conseil Communautaire :

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Décision 2020D46 du 17 décembre 2020** – convention d'occupation précaire et d'accompagnement pour le bureau n°2 à la Pépinière d'entreprises Indigo pour l'entreprise CHARLENE RAMBEAU MJPM.

**Décision 2020D47 du 17 décembre 2020** – convention d'occupation précaire et d'accompagnement pour le bureau n°3 à la Pépinière d'entreprises Indigo pour l'entreprise FTI Flora Thermique Ingénierie.

### **CONSERVATOIRE DE MUSIQUE**

**Décision 2020D40 du 16 décembre 2020** - développement d'un partenariat avec l'Atelier Multimédia de l'Espace Culturel Le Palace autour de la création Musicale assistée par Ordinateur (MAO).

**Décision 2020D41 du 16 décembre 2020** - mise en place d'un partenariat avec la direction des services départementaux de l'Education Nationale de la Charente-Maritime autour du développement des pratiques du chant choral.

**Décision 2020D42 du 16 décembre 2020** - Signature d'un avenant à la convention passée avec l'espace culturel Le Palace dans le cadre de sa programmation culturelle avec l'artiste québécois Socalled.

**Décision 2020D43 du 16 décembre 2020** - Signature d'une convention de partenariat dans le cadre du Projet d'Education Artistique et Culturel (PEAC) avec l'association l'artiste Luc DIABIRA.

**Décision 2020D44 du 16 décembre 2020** – Signature d'une convention de partenariat dans le cadre du Projet d'Education Artistique et Culturel (PEAC) avec l'association l'artiste Lydie KOTLINSKI.

**Décision 2020D45 du 16 décembre 2020** – Signature d'une convention de sonorisation du concert du Cycle and sound du 14 avril 2021.

### **CULTURE ET PATRIMOINE**

**Décision 2020D48 du 21 décembre 2020** – demande de subvention de la DSIL Exceptionnelle ouverte dans le cadre du Plan de Relance Patrimoine pour le site archéologique à Saint-Saturnin-du-Bois.

**Décision 2020D49 du 21 décembre 2020** – demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (SRA) dans le cadre de la fouille programmée sur le site archéologique à Saint-Saturnin-du-Bois

### **RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES**

**Décision 2020D50 du 21 décembre 2020** – demande de subvention au Département de la Charente-Maritime dans le cadre du projet « Entre les lignes 2021 avec Thomas Duranteau : Création collaborative d'un spectacle interactif en Aunis Sud ».

**Décision 2020D51 du 22 décembre 2020** – demande de subvention à la Fondation du Crédit Mutuel dans le cadre du projet « Entre les lignes 2021 avec Thomas Duranteau : Création collaborative d'un spectacle interactif en Aunis Sud ».

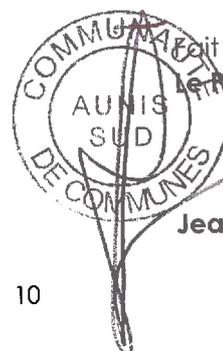
### **FINANCES**

**Décision 2020D52 du 29 décembre 2020** – signature d'une convention relative à l'ingénierie 2016 dans le cadre de la politique territoriale 2014-2019 avec le territoire d'Aunis.

### **SERVICES TECHNIQUES**

**Décision 2021D01 du 7 janvier 2021** - attribution de marchés pluriannuels de Services d'assurance pour la Communauté de Communes Aunis Sud – 5 lots.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 20h35.



Fait à Surgères, le 22 janvier 2021

Le Président,

Jean GORIOUX